



Association Intercommunale des Eaux de
Ballens – Berolle – Mollens

Préavis n° 02/ 2022
du Comité Directeur au
Conseil Intercommunal

Conduite d'adduction Puits du Grand Marais – Ballens **Remplacement conduite entrée Sud-Est de Ballens** **Demande d'un crédit de CHF 150'000.00**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Situation

La conduite qui relie le Puits du Grand-Marais à l'entrée Sud-Est du village de Ballens est une des pièces essentielles du système d'adduction de l'AIEBBM. Elle longe la route cantonale Apples-Ballens sur un tronçon d'environ 270 mètres, partant du puits vers le carrefour de Froideville, puis allant jusqu'à l'entrée du village, à hauteur du dépôt de l'entreprise Duperrex (implantation en limite de DP, côté gauche de la chaussée en arrivant à Ballens).

Sur ce tronçon, la conduite est très ancienne (conduite Amiante-Ciment, calibre 125 mm) et pose de gros problèmes d'exploitation (dernière rupture courant hiver 2021-2022). C'est pour ces raisons que l'AIEBBM souhaite la remplacer le plus rapidement possible.

Présentation du projet

Le PDDE de l'AIEBBM a été validé en 2019. Concernant ce tronçon, il prévoit :

- De maintenir le tracé existant
- De re-calibrer la connexion en calibre 200 mm lors de son remplacement

Vu ce qui précède, le remplacement de la conduite est donc défini de la manière suivante :

- Implantation-tracé : Côté gauche de la route en arrivant à Ballens. Implantation sur les terrains privés (zone agricole) longeant la route, le plus proche possible de la limite du DP. Longueur environ 270 mètres.
- Points de raccordement amont et aval : Limite de la conduite PE à hauteur de la BH située à l'angle Sud-Ouest de l'entreprise Duperrex en amont et embranchement allant sur le Puits du Grand-Marais à hauteur du carrefour de Froideville en aval. Pas de traversée de la route cantonale prévue dans le cadre du projet.

- **Matériaux** : La conduite sera posée selon le calibre PE-PN Ø16 - 250/204.6 mm. RWB propose de poser des conduites avec gaine de protection type Gerofit permettant de remblayer les fouilles directement avec les matériaux d'excavation triés sans sablage. Cette méthode permet de fortement limiter le trafic chantier sur les sols agricoles (1 seul passage de la pelle mécanique) et d'accélérer les chantiers.
- **Elément particulier** : La construction d'un giratoire est planifiée à hauteur de l'entrepôt Duperrex. Le tracé à étudier tiendra compte de ce futur giratoire.

Devis estimatif

Travaux de génie civil	Frs	50'000.00
Appareillage et conduites	Frs	60'000.00
Honoraires d'ingénieurs - Direction des travaux	Frs	27'000.00
Divers imprévus et pour arrondir	Frs	13'000.00
TOTAL DES TRAVAUX (HT)	Frs	150'000.00

Vu l'urgence, les montants ci-dessus sont chiffrés sans la rentrée des soumissions. Néanmoins, ils sont basés sur un projet similaire entrepris par RWB dans la région d'Yverdon.

D'autre part, le montant de la subvention ECA pour ce genre de travaux n'a pas pu être calculé. Il sera pris en compte en diminution du montant estimé.

En conclusion, le Comité Directeur vous propose de voter les décisions suivantes :

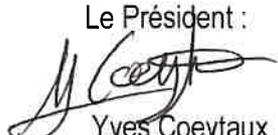
Le Conseil Intercommunal,

- vu le préavis n° 02 / 2022 du Comité Directeur,
- entendu le rapport de la commission de gestion,
- considérant que cet objet figure à l'ordre du jour,

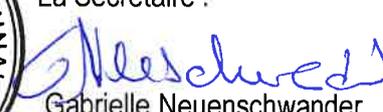
décide :

1. **D'adopter le préavis relatif au remplacement d'une partie de la conduite d'adduction Puits du Grand-Marais – Ballens;**
2. **D'autoriser le Comité Directeur à entreprendre les travaux tels que décrits dans le présent préavis ;**
3. **D'accorder au Comité Directeur un crédit de CHF 150'000.00 (cent cinquante mille francs) pour leur réalisation. Ce crédit sera financé par un emprunt auprès d'un établissement financier, aux meilleures conditions ;**
4. **De dire que cet investissement sera amorti, en règle générale, sur une période de 50 ans à compter de la fin des travaux.**

Le présent préavis a été adopté par le Comité Directeur dans sa séance du 22 avril 2022.

Le Président :  Yves Coeytaux

Pour le Comité Directeur

La Secrétaire :  Gabrielle Neuenschwander

